

PRÉSENTATION VERSION ZÉRO DU PROTOCOLE DGAC 2023-2027

Sous l'égide du Directeur général assisté par la nouvelle secrétaire générale, Aline Pillan, accompagnée de Marie-Claire Dissler, une version zéro du projet d'accord social que l'on pourrait qualifier de « brouillon » a été présentée ce 14 mars 2023 aux organisations syndicales. L'objectif annoncé est une fin des négociations en mai et une signature pour fin octobre après écriture définitive de toutes les annexes avec les partenaires interministériels de la DGAC. Voici les principales mesures qui ont été mises au débat lors de cette première plénière.

Prime d'intéressement

Cette prime est ouverte pour tous les corps, et serait versée une fois par an, sous conditions de critères de désendettement et de performance opérationnelle en route. Elle est affichée comme devant répondre à des critères « de performance économique » et de « qualité de service ». Les corps techniques ont un montant spécifique :

ICNA	IESSA	IEEAC	TSEEAC
1000 €	600 €	600 €	450 €

Tous les autres corps *unis dans la fonction publique d'état* sont logés gracieusement à 200 euros (soit 13 euros net par mois).

FO a fortement insisté sur la reconnaissance de la performance des personnels des SIR qui apprécieront cette reconnaissance qui est bien en dessous des efforts fournis : quel mauvais signe envoyé vers les personnels !

Contrairement à l'ancienne PIPC (100 et 200 € par an sur les 2 derniers protocoles pour tous les personnels !), cette prime différencie clairement les catégories de personnels qui participent à la performance de toute la DGAC ! Proposition indécente.

Schéma d'emplois

FO a demandé que dans le cadre de ce protocole la DGAC négocie un schéma d'emploi positif sur sa durée. Il est d'autant plus important que les recrutements d'ICNA et d'IESSA sont déjà fixés. Un tableau d'évolution des effectifs pour chaque année du protocole devra être proposé et négocié afin de mesurer l'impact sur tous les corps.

Projets de restructurations à la DSNA

Devant l'ampleur des réorganisations et restructurations proposées par la DSNA dans cette première version du protocole, FO a tenu à exprimer son opposition à ces projets tels que proposés. L'approche purement comptable et technique ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit avant tout de l'avenir des personnels. FO a précisé qu'il ne serait pas un simple accompagnateur de mesures compensatoires mais qu'il prendra part dans le processus de décision pour l'avenir des services concernés.

Les futures bilatérales seront l'occasion pour FO de rentrer dans le vif du sujet.



Personnels des Fonctions Supports

FO a demandé la reprise du Comité de Suivi MFS afin d'aborder les projets d'externalisation sur l'Informatique de Gestion et la Logistique. Un état des lieux des effectifs sera fait à cette occasion.

**La DGAC affiche clairement sa volonté de poursuivre
la destruction des fonctions supports :**

**Ce sont les personnels administratifs et ouvriers, des divisions Finances, RH, Informatique et Logistique qui vont
encore payer un lourd tribut**

Ouvriers d'État

FO est intervenu pour demander (enfin) la finalisation des travaux qui avaient été menés sur les textes Ouvriers, après plusieurs rapports de la Cour des Comptes. Aujourd'hui, dans certains SIR, la réglementation ouvrière peine à s'appliquer ; FO souhaite garder un traitement homogène, quel que soit le service d'un Ouvrier.

À la suite de la mise en place du nouveau système d'avancement en 2022, FO a demandé une vigilance sur les nouveaux taux d'avancement pour les années prochaines : les derniers Ouvriers d'État doivent également pouvoir avancer jusqu'à leur fin de carrière !

Pour les CDI-OE, un paragraphe prévoit de construire un référentiel de rémunération pour les personnels contractuels. Cette grille de salaire reste concrètement à établir.

Mobilité

À compter de 2024, l'administration propose une mobilité organisée au fil de l'eau, sur un rythme d'ouverture hebdomadaire (à l'exception de ceux définis dans les GT effectifs, GS 32h, ouverts uniquement à l'un des corps techniques « navigation aérienne » ICNA, IESSA ou TSEEAC).

FO a dit sa ferme opposition à cette proposition qui ne laisse plus aucune visibilité aux agents. Seules les campagnes tous les 6 mois permettent d'offrir une liste de postes vacants qui laisse un vrai choix tant fonctionnel que géographique.

Vos représentants FO :

Dominique THOMAS - Laurent NOTEBAERT - Vincent BACHELIER - Mylène ORER - Franck DUPONT

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

